

## COMPTE-RENDU

### Réunion de la CLE SAGE BLV

*Jeudi 20 décembre 2012 à Beaurepaire*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Présentation de M. Damien Chantreau remplaçant de Mme Christel Constantin-Bertin
  2. Approbation du compte-rendu de la CLE du 9 février 2012
  3. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE
  4. Esquisse budgétaire pour l'année 2013 et éventuelle prolongation de M. Chantreau
  5. Présentation des résultats de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire par Antea Group et Sepia Conseils
  6. Questions diverses
- 

#### Relevé de conclusions

- Le compte-rendu de la réunion du 9 février 2012 est adopté à l'unanimité.
  - Le budget prévisionnel 2013 ainsi que la prolongation éventuelle de M. Chantreau sera voté à la CLE faisant suite aux élections.
  - Etant donné que cette CLE du 20 décembre ne peut procéder à des validations définitives, la validation de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire se fera lors de la CLE faisant suite aux élections
- 

Freddy MARTIN-ROSSET introduit la réunion de CLE en demandant à l'ensemble des membres une minute de recueillement en hommage à M. Maurice PELISSIER.

Freddy MARTIN-ROSSET précise que l'arrêté de constitution de la CLE doit être modifié avant de procéder à une nouvelle élection du Président et des Vice-Présidents. M. Gérard BECT sera le nouveau représentant de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire à la CLE. Il faudra notamment vérifier si la Communauté de Communes Bièvre Est procèdera ou non au remplacement de M. Robert LOZANO.

Clémentine BLIGNY souhaite être présente à la CLE électorale et signale que le sous-préfet envisage d'être présent à cette CLE.

Christian NUCCI précise que c'est le représentant de l'état qui convoque la CLE.

## **1. Présentation de M. Damien Chantreau remplaçant de Mme Christel Constantin-Bertin**

Freddy MARTIN-ROSSET présente M. Chantreau aux membres de la CLE. Il effectuera le remplacement de Mme Constantin-Bertin jusqu'au 30 avril 2013.

## **2. Approbation du compte-rendu de la CLE du 9 février 2012**

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'aucune remarque n'a été formulée sur le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site [www.sage-bievre-liers-valloire.fr](http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr).

## **3. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE**

Six avis ont été rendus par le Bureau depuis la dernière réunion de la CLE (cf. diaporama) :

- un avis sur le dossier relatif au forage du Poulet sur la commune de Viriville,
- un avis sur le dossier de demande d'autorisation de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais concernant la ZA de Bièvre Dauphiné,
- un avis sur le dossier de demande d'autorisation du Conseil Général de l'Isère concernant le rejet des eaux pluviales des parkings et voiries de l'aéroport de Grenoble Isère,
- un avis sur le dossier du SIAHBLV concernant les travaux d'aménagement d'ouvrages de protection hydraulique des cours d'eau du Rival et de la Coule,
- un avis sur la révision des zones vulnérables,
- un avis sur la délimitation du périmètre du SAGE Molasse Miocène et alluvions de la plaine de Valence.

Pas de remarque concernant les avis du Bureau de CLE.

## **4. Esquisse budgétaire pour l'année 2013 et éventuelle prolongation de M. Chantreau**

Damien CHANTREAU présente le budget estimatif réalisé 2012 ainsi que le budget prévisionnel 2013 avec et sans le coût financier d'un renouvellement de 7 mois (cf. diaporama).

Salvator SAN FILIPPO précise qu'il faudra enlever de la liste de communes participantes financièrement, la commune de Quincieu rattachée au futur SAGE Molasse-Miocène.

Freddy MARTIN-ROSSET explique que la participation financière de Quincieu devra être répartie sur les autres collectivités.

Jean Paul NICOLET précise l'importance de l'aboutissement de l'élaboration du SAGE Bièvre Liers Valloire et souhaite pour cela le prolongement de M. Chantreau.

Jean Louis GUERRY précise que le Syndicat du Lambroz et des Gouttes va être dissous.

Damien CHANTREAU ajoute que le budget prévisionnel définitif sera présenté par la suite en réunion de Bureau de CLE le 10 janvier 2013 et à une CLE prochaine.

## **5. Présentation des résultats de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire par Antea Group et Sepia Conseils**

Jérôme LACROIX présente les résultats du bureau d'étude Antea Group concernant l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire (cf. diaporama\_Antea).

Jean Paul NICOLET souhaiterait avoir des précisions sur le terme utilisé : « autres ressources ».

Jérôme LACROIX répond que ce sont soit des prélèvements dans un autre bassin hydrogéographique ou alors un autre type de ressource telle que la nappe de la molasse.

Salvator SAN FILIPPO ajoute que la zone des Alouettes possède une carrière en limite de zone.

Marc ESMANJAUD précise que de la Communauté de Communes de Bièvre Liers a engagé une étude d'impact sur le captage des Alouettes, jusque là le périmètre de protection était basé sur une étude de 2004. Suite à l'enquête publique le périmètre de protection pourra être modifié en vue de définir plus précisément la zone de délimitation. L'ARS ne prend pas position en attendant les conclusions de cette étude.

Jean Paul NICOLET indique que la zone Bons-Repos est en limite d'urbanisation et la zone de Bougé-Chambalud en pleine zone urbaine.

Jérôme LACROIX précise que la zone de Bougé-Chambalud reste à confirmer sous réserve de la qualité des eaux.

Jean Paul NICOLET indique qu'il existe des captages sur la zone Manthes Lapeyrouse-Mornay, alors pourquoi ne pas la prendre en compte.

Gérard FORCHERON souhaiterait pouvoir déterminer la zone impactée par le tétrachloroéthylène, c'est un travail important à faire.

Salvatore SAN FILIPPO ajoute que beaucoup de captages en Rhône-Alpes sont impactés par le tétrachloroéthylène, il faudra travailler avec les acteurs pour déterminer la zone adéquate.

Freddy MARTIN-ROSSET rappelle que l'objectif lors de la prochaine CLE sera de valider si le bureau d'étude a effectivement répondu au cahier des charges qui lui était soumis.

Philippe MIGNOT demande à ce que les présentations soient envoyées à tous les membres de la CLE avant validation.

Christelle SENECHAL du bureau d'étude Sepia Conseils présentent les résultats de la phase 3 de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire (cf. diaporama\_sepia).

Salvatore SANFILIPPO indique que s'élabore un plan départemental de gestion des déchets du BTP, une partie de ces déchets servant à combler les carrières en fin d'exploitation, remblaiement autorisé par arrêté préfectoral.

Jean PIN ajoute que le caractère inerte des déchets est un paramètre important à vérifier.

Jean Paul NICOLET est d'accord avec les préconisations annoncées mais la question importante étant les financements possibles pour mettre en place les actions sur ces zones.

Claire MORAND précise que l'Agence de l'Eau finance plusieurs types d'actions préconisées (plan zérophyto,...)

Gérard FORCHERON demande dans quel délai le bureau d'étude définira les zones précises à prendre en compte.

Jérôme LACROIX indique que leur mission est terminée, c'était une étude prospective visant à cibler les zones les plus pertinentes. C'est maintenant à la CLE de choisir si elle souhaite garder ces zones ou en changer.

Gérard FORCHERON se demande comment financer les analyses sur les zones à tétrachloroéthylène et s'interroge sur le fait que l'eau est peut être actuellement dangereuse pour la consommation des particuliers.

Jean PIN ajoute que le Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure va financer ces analyses à l'aide de subventions.

Emmanuelle LONJARET demande à être destinataire des éléments d'informations concernant le tétrachloroéthylène.

Gérard FORCHERON précise que ces analyses sont récentes et pour l'essentielle concerne les données issues de l'entreprise Ravi-fruits.

Salvatore SAN FILIPPO ajoute que de plus en plus l'Etat relève les seuils planchers d'autorisation et introduit la notion d'enregistrement, sur certaines activités ce seuil risque encore de changer.

Jean Paul NICOLET ajoute qu'il faut cerner cette pollution, mais qui va payer.

Claire MORAND indique que s'il y a besoin d'analyses complémentaires, cela doit être pris en charge par la CLE. Elle précise également que c'est maintenant à la CLE de définir son programme d'actions.

Freddy MARTIN-ROSSET valide le fait que la CLE doit définir son programme d'actions.

Salvatore SANFILIPPO ajoute qu'après les comités de pilotage des différentes études, les représentants des diverses collectivités ne semblent pas faire de compte-rendu de mandat, ce qui entraîne de nombreux retours.

## 6. Questions diverses

Salvatore SANFILIPPO, s'étonne que l'avis de la CLE n'ait pas été sollicité lors du doublement de l'axe de Bièvre, alors qu'il lui semble qu'il y avait un impact sur l'eau.

### **Information Post-Réunion**

Jacques LIONET précise que l'autorisation qui avait été donnée sur le projet concernait la réalisation de la deux fois deux voies, il n'y avait alors pas à solliciter une seconde fois lors du doublement de l'axe de Bièvre.

Claire MORAND ajoute que la consultation du grand public sur l'élaboration du prochain SDAGE est en cours. Le public peut ainsi donner son avis sur la politique actuelle de l'eau et sur les questions importantes vis-à-vis de la gestion de la ressource en eau (cf. lien ci-dessous rubrique « donnez votre avis »).

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

La séance est levée à 18h00.

---

Par délégation du Président,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Freddy MARTIN-ROSSET

## Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	DESSEMOND André	SI pour l'irrigation Valloire Galaure
	FORCHERON Gérard	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, SI du Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, CC Rhône-Valloire
	MIGNOT Philippe	VP CLE, Région Rhône-Alpes
	NICOLET Jean-Paul	VP CLE, SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
	PIN Jean	SI Eau Potable Valloire Galaure
	SCHRICKE Yves	SI des Eaux Dolon Varèze
USAGERS	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
VALLET Gérard	ADARII	
ETAT	BLIGNY Clémentine	DDT de l'Isère
	ESMANJAUD Marc	ARS – DT Isère
	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
INVITES	BRIAND Jean-Louis	Pisciculture Font Rome Manthes
	FAURE Alexandre	Pisciculture des Sources Manthes
	LAVOISY Cécile	Conseil Général de l'Isère – service Aménagement et Eau
	CHANTREAU Damien	Chargée de mission de la CLE
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS			
USAGERS			
ETAT	GARCIA Basile	DDT Drôme	DDT Isère

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	DYE Maurice	SI d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire
	GENTHON Alain	Conseil Général de la Drôme
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
	SAUVAJON Guy	Chambre d'Agriculture de la Drôme
ETAT	GARCIA Basile	DDT Drôme
	LANGON Marion	ONEMA
INVITES		

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, CC du Pays de Bièvre Liers
	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes
	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	LOZANO Robert	CC de Bièvre Est
	MATHAN Gérard	CC de la Vallée de l'Hien
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
	THIVIN Olivier	VP CLE, CC du Pays de Chambaran
		CC Territoire de Beaurepaire
USAGERS	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	PONT Georges	CCI Drôme
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	GARDA Eric	UFC que choisir
ETAT	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet de l'Isère	
INVITES	M. le Sous-Préfet de Vienne	